

République du Sénégal

Région de Louga



Agence régionale de Développement



Ministère de la Formation
professionnelle



Projet d'Appui à l'Insertion professionnelle des Jeunes et des Femmes formés (PAIJEF)

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

Relative à la « Mise en place d'un dispositif territorial de premier emploi pour améliorer l'employabilité des jeunes diplômés »

Date de l'offre :	26 Avril 2024
Validité de l'offre :	10 Jours
Organisation :	Agence régionale de Développement de Louga/PAIJEF
Secteurs d'activités :	PME/PMI
Région :	Louga

Contexte et justification :

Le Sénégal connaît un doublement de sa population chaque quart de siècle, avec une proportion de jeunes de plus en plus importante. La population âgée de moins de 35 ans, s'établit en 2023, à 13 513 369 millions soit 75% de la population et la tranche d'âge 15-34 ans représente 35,78% (ANSD/RGPHAE/2023). Un des défis majeurs à relever, au regard de ces chiffres, est la prise en charge de cette population jeune en termes d'éducation, de formation professionnelle et surtout d'emploi. En effet, les jeunes – entre 15 ans et 34 ans révolus – s'insèrent très difficilement dans le marché du travail du fait d'une insuffisance de l'offre de travail et surtout le faible niveau de création de PME capables d'absorber ces flux de jeunes dont une part importante ont acquis une qualification. L'insuffisance de réponses adéquates à cette problématique entraîne une croissance exponentielle du niveau de chômage des jeunes favorisant parfois des situations dramatiques liées à l'émigration irrégulière d'un grand nombre de jeunes.

En cohérence avec les politiques de l'État en matière de lutte contre le chômage des jeunes et les emplois précaires, le PASPED (Projet de contraste à la migration illégale à travers l'appui au Secteur Privé et à la création d'emplois au Sénégal) initié par l'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement) a abouti à la validation d'un dispositif territorial de premier emploi (DTPE). En vue de sa pérennisation, l'État du Sénégal à travers le Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion (MFP AI) en collaboration avec la Coopération Italienne, a mis en place le Projet d'Appui à l'Insertion professionnelle des Jeunes et de Femmes formés (PAIJEF). Ainsi, il s'agira de consolider les acquis du PASPED relatifs au DTPE avec une couverture intégrale des 14 régions du Sénégal.

Objectif général :

L'objectif général est de recueillir les demandes des PME formelles qui sont intéressées par les offres en assistance technique de jeunes diplômés.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Sélectionner des entreprises formelles (RC, NINEA) qui expriment le besoin stratégique d'accueillir des jeunes diplômés ;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre des jeunes diplômés à la disposition des entreprises formelles de la région ; ✓ Accompagner et encadrer les entreprises de la région dans la valorisation des ressources humaines
	Bénéficiaires : Toutes les entreprises (PME et PMI) formelles de la région de Louga
	Nombre de bourses de stage au niveau de la région de Louga : 33
Critères d'éligibilité	Les entreprises disposant : <ul style="list-style-type: none"> ✓ un registre de Commerce ✓ un NINEA
Entreprises non éligibles	Les entreprises non formelles ne disposant d'aucune forme juridique
Cheminement du dossier	Les entreprises intéressées seront en contact avec l'ARD de Louga porteur du programme dans la région de Louga qui se chargera de leur fournir tous les renseignements nécessaires et relatifs au processus de sélection. Les entreprises intéressées peuvent envoyer : <ul style="list-style-type: none"> • une lettre de soumission (voir modèle) • une note synthétique (maximum une page) sur les activités de la PME <ol style="list-style-type: none"> 1. dénomination 2. année de création 3. contact (personne de contact-téléphone-email) 4. taille du personnel 5. description des activités 6. forme juridique 7. adresse de localisation
Conditions de mise à disposition du stagiaire :	<ul style="list-style-type: none"> - Une convention de partenariat d'une durée de 12 mois sera signée entre l'ARD et l'entreprise demandeuse ; - Un contrat de stage sera signé entre l'entreprise demandeuse et les stagiaire(s) ; - L'ARD, par le biais du PAIJEF, mettra à la disposition du stagiaire une bourse de stage mensuelle.
Date limite de dépôt :	Lundi 06 mai 2024 à 12h précise
Contact :	Les candidatures peuvent être déposées sous pli fermé ou envoyées aux adresses suivantes : Agence régionale de Développement (ARD) de Louga, Quartier Cité Bagdad-Grand Louga HLM Djily Mbaye / BP : 477 Tel : (221) 33-967- 44 -75/ Fax : (221) 33 967 00 71, Louga (SENEGAL). ardlg06@yahoo.fr , tel : 78 155 41 75 (Coumba DIAGNE) ngagnendiaye208@gmail.com lokhadidiatou1996@gmail.com, tel : 77 778 31 86

Le Directeur de l'ARD



Cheikh GUEYE